

Guide du candidat à la mobilité internationale – ADES

INTRODUCTION

POURQUOI PARTIR ? : De la conception du projet à son élaboration

POUVOIR PARTIR : De l'élaboration du projet à sa validation

COMMENT PARTIR : De la validation du projet à l'organisation du voyage

PARTIR ET...REVENIR : De la réalisation du projet à son évaluation

ANNEXES

INTRODUCTION

L'objectif est de permettre à des étudiants, des stagiaires et des formateurs de vivre une expérience de stage à l'étranger, d'être confrontés à une altérité et une diversité de réalités sociales. Réaliser un stage ailleurs, c'est s'adapter à un autre mode vie. C'est aussi être en capacité de questionner ses modèles pour vivre avec autrui et travailler dans un contexte social et humain différent du sien. Ces postures sont consubstantielles du travail social.

La mission de relations internationales consiste à :

- collaborer avec les équipes pédagogiques et accompagner les étudiants dans la mobilité (négociations d'accords et ingénierie de projets dans les cursus de formation),
- accompagner la préparation de la mobilité des formateurs
- élaborer les dossiers de candidature pour le financement d'activités internationales
- soutenir les partenariats (élaboration et entretien des accords internationaux, accueil des mobilités externes dans le cadre d'un stage de terrain et des délégations),
- promouvoir l'activité internationale de l'ADES et sa visibilité en tant qu'établissement de formation au travail social en Aquitaine
- repérer et proposer une animation de réseaux avec les sites qualifiants partenaires qui souhaitent mener des activités à l'international et accueillir des stagiaires étrangers

POURQUOI PARTIR ? : De la conception du projet à son élaboration

Lors d'un stage à l'étranger, c'est l'ensemble de l'environnement qui est nouveau et que l'on va découvrir.: lieu, une équipe, des personnes, un cadre légal, une culture

Faire ce choix, signifie se confronter à un contexte, différent de tout ce à quoi vous avez été confrontés au cours de vos expériences professionnelles et étudiantes. Il faut parfois se préparer à un véritable choc culturel. Cette démarche fait appel à des capacités d'adaptation personnelle.

Un stage à l'étranger est un moyen d'intégrer dans la formation la connaissance d'autres problématiques sociales, d'autres modes d'intervention du travail social, d'autres pratiques professionnelles. C'est une occasion incomparable de comprendre comment les dimensions culturelle, économique et politique influent sur les politiques sociales et ainsi de porter un autre regard sur les réalités françaises. Ces formations pratiques contribuent à affirmer le positionnement professionnel dans une vision élargie des problématiques du travail social.

Pour les étudiants, les périodes de formation à l'étranger constituent une expérience personnelle marquante, mais cette expérience ne prend tout son sens que lorsqu'elle est collectivement partagée. C'est pourquoi nous encourageons les départs à plusieurs, ainsi que les temps d'échanges, tant dans la préparation, que dans la réalisation et la restitution.

L'objectif pédagogique est donc de favoriser la mobilité des étudiants de l'ensemble des filières.

Pour chaque filière, l'équipe pédagogique détermine les périodes de stage les plus appropriées.

Les modalités d'organisation prennent en compte :

- les contraintes des dispositifs de financements régionaux et/ou européens qui requièrent une durée de stage particulière;
- la nécessité que l'étudiant soit déjà bien inscrit dans sa culture professionnelle.

Choisir une destination

Pour faire son choix il est donc nécessaire de se renseigner et de se documenter, via Internet en particulier, par des rencontres et échanges...

POUVOIR PARTIR : De l'élaboration du projet à sa validation

* Un guide du candidat à la mobilité pour un stage à l'étranger, pour aider l'étudiant dans ses démarches, est disponible sur support papier au secrétariat pédagogique

* Au sein de l'ADES, la commission mobilité propose des orientations pour les échanges internationaux et émet un avis sur les projets de mobilité

* Une mutualisation des ressources techniques (documentation, informations,...) et un partage de fichiers de partenaires internationaux est recherché avec les institutions homologues.

Le stagiaire est responsable de son projet

Il renseigne la fiche de projet de stage et la remet au responsable mobilité

Il recherche un organisme d'accueil

Il élabore son projet de stage, en fait valider la pertinence pédagogique par le responsable de formation, et étudie sa faisabilité avec le responsable mobilité.

Il envoie ce projet de stage et à l'organisme d'accueil.

Le projet de stage

Il doit contenir :

- Les coordonnées du service ou de l'organisation dont dépend votre terrain de stage
- Les coordonnées de votre terrain
- Le nom et la fonction de votre tuteur de stage
- les caractéristiques du déroulement de votre stage et la justification de votre choix
- Les dates de début et de fin de stage
- Les caractéristiques des populations accueillies
- La place du stage dans votre cursus de formation
- Vos objectifs en lien avec votre choix

Les objectifs du stage sont à clarifier avant votre départ. En effet vous arriverez dans un pays où les professionnels sont formés différemment, il n'y a peut-être pas de référence connue du cursus que vous suivez. Il faut que vous puissiez clairement expliquer à votre tuteur de stage quel est le but de votre venue, quelles responsabilités vous pouvez prendre, etc.

Ceci permettra à la personne de mieux cerner vos capacités, vos connaissances, ce qu'on attend de vous, par rapport à ses propres références de formation. Ce sera aussi un moyen pour elle d'avoir des informations pour remplir votre évaluation de stage.

De plus les conditions matérielles du déroulement de votre stage sont à préciser dans votre projet :

- Votre lieu d'hébergement durant le stage
- Le montage financier de votre séjour

Un contrat pédagogique passé entre le responsable de filière de l'ADES et le stagiaire fixe les modalités d'articulation entre le stage et la formation en centre pour :

- établir comment seront rattrapées les périodes de regroupement non effectuées,
- préciser les travaux liés au parcours de formation et au stage qui sont à réaliser pendant la période et leurs échéances,
- prévoir les modalités d'accompagnement.

Le départ en stage doit être validé par la direction de l'ADES, après avis de la commission mobilité, sur la base de:

- ***l'appréciation du projet par le responsable de filière***
- ***un document de présentation de l'institution d'accueil: type de structure et projet de service***
- ***les activités auxquelles chaque stagiaire sera associé***
- ***le nom et la qualification du tuteur***
- ***un accord écrit de l'organisme pour les dates envisagées***
- ***les conditions de séjour/hébergement***
- ***-pour les apprentis ou stagiaires en cours d'emploi: l'autorisation de l'employeur pour effectuer ce stage, précisant les dates.***

La commission mobilité se réunit pour examiner les dossiers de candidature **3 mois** avant le départ envisagé.

L'étudiant doit s'assurer que ces documents soient disponibles à temps. Les conventions de stage sont élaborées en fonction de ce qui a été validé.

Il est donc **impératif** d'attendre la décision de l'ADES avant d'acheter le billet d'avion. Les autres documents (cf. *check list*) doivent être vérifiés par le référent mobilité avant le départ en stage.

Le référent mobilité ou le responsable de formation vérifie auprès de l'organisme d'accueil les conditions proposées pour le stage.

Il informe, accompagne et vérifie la préparation des formalités requises (budget, visa, assurances, vaccins, etc.)

Il présente les candidatures à la commission mobilité qui émet un avis.

La direction décide de la mobilité.

La convention tripartite ou quadripartite est envoyée pour signatures.

Pour la mobilité des apprentis, la convention bilingue de l'ADAPSSA est requise.

Le montant de la bourse est fonction du nombre de semaines de stage.

Les démarches étant souvent longues, il est important de les entreprendre très en amont de la date envisagée pour le départ.

COMMENT PARTIR : De la validation du projet à l'organisation du voyage

Mobilité étudiante avec bourse Plateforme Aquitaine Cap Mobilité du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine.

Pour les **étudiants des formations sanitaires et sociales**, l'accès à la mobilité doit s'inscrire dans le cadre d'un **projet collectif présenté par le centre de formation**. L'ADES élabore et gère les projets qu'elle soumet à la Plateforme Aquitaine et rendre compte de l'effectivité et de l'impact de leur mise en œuvre.

Montant de l'aide à la mobilité : forfait de 95 euros par semaine de mobilité, destiné à couvrir une partie de l'ensemble des frais : transport, visas, hébergement, restauration, etc. Il est donc indispensable de prévoir la recherche d'un complément: fonds propres, actions de vente, sponsors, Conseil général, etc.

Mobilité Erasmus

Stage de 2 ou 3 mois – deux conventions : l'une avec le partenaire ERASMUS du pays d'accueil, l'autre avec le terrain de stage

Montant de l'aide à la mobilité : bourse de 300 à 400 euros par mois selon distance ADES/établissement d'accueil.

Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'une bourse ERASMUS spécifique complémentaire.

Sites d'informations pour stages à l'étranger

<http://www.cidj.com/dossier/comment-trouver-un-stage-a-l-etranger>

<http://www.education.gouv.fr/cid78078/le-programme-erasmus.html>

www.europe-education-formation.fr

Etablir un budget prévisionnel

<i>Dépenses (en euros)</i>		<i>Ressources (en euros)</i>	
Transport : - Billets d'avion - Autres: dom-aéroport - Transport sur place		Participation du stagiaire	
Hébergement et restauration			
- Autre		Bourse Cap Mobilité	
Formalités administratives - Visa - Vaccins+prophylaxie paludisme - Assurances responsabilité civile rapatriement sanitaire		Autres financements	
Autres : - Loisirs - Documentation			

Total

Démarches administratives

Visa et vaccins

Hors de la communauté européenne, il est en général nécessaire de demander un visa du pays d'accueil..

Vous pouvez contacter l'ambassade du pays de votre choix, ou utiliser Internet pour un dossier de demande de visa imprimable.

Attention, pour certains pays il vous sera demandé de justifier d'un minimum de ressources financières par un document officiel de votre banque.

La couverture sociale

Pendant votre séjour à l'étranger, vous pourrez, dans certains cas, bénéficier de votre couverture sociale habituelle grâce à des accords entre la France et certains pays. Mais pour en bénéficier, il est nécessaire d'entreprendre des démarches via le centre de sécurité sociale auquel vous êtes affilié. On vous demandera de justifier de votre situation de futur stagiaire à l'étranger par un document officiel. Il est donc impératif d'entamer le processus de préparation plusieurs mois avant votre stage.

PARTIR ET....REVENIR : De la réalisation du projet à son évaluation

La check-list à signer à l'ADES avant le départ permet de vérifier qu'aucune démarche n'a été oubliée.

Sur présentation des pièces justificatives (cf.procédure) le versement d'une partie de la bourse peut être réalisé avant le départ.

Le stagiaire informe l'ADES dès son arrivée sur le lieu de stage.

Durant le stage l'accompagnement pédagogique par le référent de parcours s'effectue par courriel, ou par Skype.

Le référent mobilité peut être joint pour toute autre question.

Au retour, l'élaboration d'un bilan de cette expérience constituera une étape importante :

- pour vous-même : auto-évaluation du stage pour dossier de formation
- pour les instances qui ont contribué au financement : remise d'un bilan financier
- pour les collègues et professionnels : restitution collective d'un compte-rendu de vos découvertes et apprentissages.

Les documents à demander par mail :

Sylvie ALVAREZ salvarez@adesformations.fr

Nadia BENAOUADI nbenaouadi@adesformations.fr

Malika SEBBAGH msebbagh@adesformations.fr

- Fiche projet de départ en stage à l'étranger (initiale)
- Etapes pour mobilité internationale
- Se préparer à un stage ailleurs
- Protocole de versement des bourses
- Check-list avant départ